



Sentier national au Québec

LE TREKKEUR PRINTEMPS 2012



Sentier de la Swaggin, dans Lanaudière, février 2012.
Photo : Pierre Duff

Le *Trekkeur* est un bulletin d'information qui a pour but de rapprocher tous les intervenants qui oeuvrent à l'achèvement du Sentier national au Québec (SNQ). Il est distribué par courriel à plus de 200 personnes

924 km

SENTIER
PÉDESTRE
NATIONAL
HIKING
TRAIL



Coordination provinciale

Si certaines régions ont cruellement manqué de neige cet hiver, ce ne fut pas le cas partout. La majorité des régions situées au nord du Fleuve ont en effet reçu un enneigement très satisfaisant, ce qui a permis de belles randonnées en raquettes.

Parrainage

Les parrains sont la base du SNQ. Ce sont eux qui sont sur le terrain et qui parcourent le sentier quelques fois par année. De son côté, la Fédération québécoise de la marche paie une cotisation à la Commission de la santé et de la sécurité au travail pour assurer ces parrains et les autres bénévoles qui les aident dans leur tâche, dans le cas où ceux-ci se blesseraient.

Le mot du Président

Lorsque l'on parcourt le Sentier national, on s'attend à traverser des milieux naturels où un minimum d'intervention a été fait, de façon à retrouver la nature à l'état le plus proche de ce qu'elle était avant l'arrivée des développeurs. Les randonneurs ont besoin de cette nature pour se ressourcer.

Lorsque l'on parcourt un sentier et que l'on voit qu'il y a eu des dommages, il est normal de se poser des questions et de s'informer des causes de ce qui est arrivé. Pour le SNQ, il y a une loi qui le protège de toutes interventions forestières, 30 m de chaque côté, car c'est un sentier interrégional. Donc, vous qui êtes nos yeux, les anges gardiens du SNQ, faites-nous part de ce que vous voyez. Au besoin, nous poserons des questions au gestionnaire et irons constater sur place. On ne pourra peut-être pas faire tout réparer, mais on pourra peut-être éviter d'autres dommages à cette nature qui nous est si chère.

Nous sommes des invités dans les sentiers et nous devons respecter et protéger ces lieux.

À la prochaine!

Réal Martel

LE TREKKEUR

PRINTEMPS 2012

Le Trekkeur

2

Printemps 2012

Coordination provinciale, suite

Cela n'arrive heureusement pas souvent. En fait, ce n'est arrivé qu'une seule fois et le bénévole a perdu plusieurs semaines de travail, mais comme il était assuré, il a reçu une pleine compensation de la part de la CSST. Notez cependant que la couverture ne s'applique qu'aux travaux faits sur le Sentier national, pas sur les autres sentiers.

Nous sommes tenu par la CSST de garder à jour une liste de tous nos bénévoles avec le nombre d'heures qu'ils passent à travailler sur le sentier national ou pour se rendre au lieu de leur bénévolat. Une bénévole de longue date, Nicole Doucet, a eu le mandat de mettre à jour tous nos dossiers de parrains. Ne soyez donc pas surpris si elle vous contacte sous peu.

J'en profite pour vous rappeler l'importance de remplir vos rapports d'entretien et de me les envoyer, avec copie au gestionnaire. Cela nous permet d'abord et avant tout de connaître l'état de votre sentier et ainsi de décider si on peut y envoyer les randonneurs. Le SNQ est souvent en milieu sauvage et on ne saurait être trop prudent. Cela permet aussi au gestionnaire de savoir s'il a des travaux à faire et de planifier le travail de ses employés. Finalement, vos rapports me permettent de tenir à jour la compilation des heures de bénévolat, comme requis par la CSST.

Droits de passage

Le SNQ ne peut pas passer n'importe où! Des droits de passage doivent être négociés sur toute sa longueur avec les propriétaires. Comme le SNQ passe en grande partie sur des terres publiques, le MRNF accorde donc ces droits à chacun des gestionnaires. Par contre, là où le Sentier passe sur des terrains privés, ces droits doivent être négociés individuellement avec chacun des propriétaires. Ce n'est pas une mince tâche car plusieurs propriétaires sont réticents à permettre à n'importe qui de passer sur le terrain qu'ils ont payé et qui leur appartient.

Ces droits sont toujours négociés pour le sentier seulement et ils ne représentent pas une permission aux randonneurs de passer n'importe où. Donc, le moins que nous, randonneurs, puissions faire est de respecter ces droits en demeurant sur le sentier tracé, en ne laissant aucun déchet et aucune trace de notre passage. Les sorties d'urgence sont à utiliser SEULEMENT en cas d'urgence, comme une blessure ou une obligation de quitter le sentier pour une raison de sé-

curité et non pas simplement pour raccourcir notre randonnée.

Il y a des abus de la part de certains randonneurs et cela met en péril la pérennité du Sentier national. Un seul propriétaire qui nous retire son droit de passage parce qu'il se sent lésé ou non respecté par les randonneurs, et c'est tout un tronçon du SNQ qui doit être fermé. Avant de rouvrir, le sentier doit être relocalisé, ce qui implique plusieurs nouvelles négociations de droits de passage et beaucoup de travail sur le terrain pour des bénévoles qui avaient DÉJÀ fait le boulot auparavant. C'est beaucoup de frustration et d'énergie gaspillée, et ce, par la seule faute de quelques randonneurs irresponsables.

Si vous êtes témoins de tels abus, pourquoi ne pas sensibiliser les randonneurs fautifs en leur expliquant poliment cela? Tout le monde en sortirait gagnant. *C'est une simple question de respect.*

Avec l'aide des gestionnaires, le comité du SNQ va tenter de bâtir une liste de tous ces propriétaires, dans le but les remercier et de leur expliquer l'importance de leur contribution à notre grand projet.

Journée nationale
des sentiers 2012

SAMEDI
2 JUIN

Pour des sentiers en héritage

FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE
DE LA MARCHÉ
www.sqnq.org

Journée nationale des sentiers

Pour terminer, je vous rappelle que c'est le samedi 2 juin qu'aura lieu cette journée de bénévolat sur les sentiers, partout en Amérique du Nord et même ailleurs. Si vous êtes un randonneur, c'est le temps de faire votre petite contribution en donnant une journée de votre temps à l'entretien du SNQ. Pour plus de détails, visitez le site de la FQM à l'adresse: <http://www.fqmarche.qc.ca/jns.asp>

Si vous êtes gestionnaires, contactez-nous si vous désirez inscrire votre sentier sur notre site internet.

Pierre Duff
info@sentiernational.qc.ca
www.sentiernational.qc.ca

Les régions

Lanaudière

Une rencontre régionale a eu lieu avec la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie

(SDPRM) en mars dernier. Faisant suite à cette réunion, on peut vous annoncer que plusieurs sentiers seront inaugurés cette année. Il s'agit des sentiers La Boule, le Perce-Brumes, le sentier de l'Ours ainsi que la nouvelle partie du sentier du Massif qui part maintenant du nouvel accueil de la Forêt Ouareau. Les dates ne sont pas encore disponibles, mais on vous tiendra au courant.

À la suite de la plainte du comité du Sentier national, la SDPRM, avec l'aide de l'entreprise qui a construit la route, va déménager le lean-to du sentier de la rivière Swaggin plus près de la rivière, dans le but de l'éloigner de la route. On évitera ainsi que les motoquadistes ne prennent l'habitude de l'utiliser quand ils commenceront à utiliser le chemin, à la fin de la coupe forestière.

Sur un plan un peu moins positif, les municipalités de la MRC, qui versaient toutes une quote-part à la société, ont décidé de cesser ce paiement et de prendre à leur charge l'entretien des différents tronçons du SNQ qui traversent leur territoire. Cette nouvelle façon de faire est en essai pour un an. Espérons que



Le lean-to sur le sentier de la rivière Swaggin sera déménagé plus près de la rivière. Photo : Pierre Duff

LE TREKKEUR

PRINTEMPS 2012

Le Trekkeur

4

Printemps 2012

Les Régions, suite

la qualité du SNQ n'en souffrira pas car l'employé que la société engageait l'été, Karel Zeman, faisait un travail remarquable.

Toujours dans la région, mais beaucoup plus à l'est, dans la Réserve faunique de Mastigouche, Daniel Pelletier, président de la Coopérative des travailleurs de Mastigouche, nous annonce qu'il a reçu deux « Volets II » pour construire les sentiers entre les lacs Mastigou et Saint-Bernard. Il est confiant de mener à bien ses travaux dès cette année.

Si c'est le cas, alors toute la région de Lanaudière, ainsi que la partie de la Mauricie à l'ouest de la Saint-Maurice seront complétées, sauf un tout petit bout entre le sentier du Mont-Ouareau et l'accueil de la Forêt Ouareau. Cela représentera un sentier continu d'environ 325 km! Daniel planifie déjà ses demandes pour d'autres « Volets » pour l'année prochaine. On vous en reparlera.

Mauricie

Du côté de la Mauricie, Jacques Goulet prépare son inauguration du sentier Roland-Leclerc. On vous attend le samedi 25 août, vers 8 h 45, au centre communautaire de Saint-Mathieu-du-Parc. Après la petite cérémonie protocolaire, des autobus vous conduiront au départ du sentier, au lac à la Croix.

Un peu plus à l'est, un autre « Volet II » a également été demandé pour la continuation du sentier Montauban vers le lac Carillon et la région de Québec.

Bas-Saint-Laurent

Le **Festival de la marche 2012** de la Fédération québécoise de la marche sera organisé par le Comité de développement durable Saint-Donat-de-Mitis et aura lieu au Parc du Mont-Comi le 7 octobre prochain. Les cinq parcours se feront tous sur le Sentier national, à savoir sur les sentiers Chute-Neigette - Mont-Comi et Fleuriault. C'est un rendez-vous. Pour plus de renseignements visitez le site Internet de la FQM où les informations seront mises à jour au fur et à mesure :

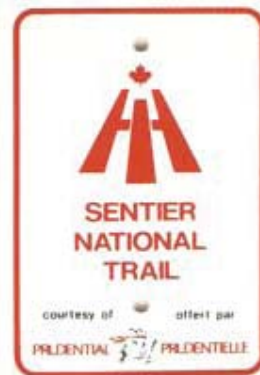
<http://www.fqmarche.qc.ca/festival.asp>

Le saviez-vous ?

Bien qu'un décompte officiel n'ait jamais été fait, il existerait sur le Sentier national plus d'une centaine de géocaches. Il y en a un peu partout à travers la province, mais certains sentiers en sont beaucoup mieux pourvus que d'autres. Par exemple, le sentier Fleuriault en a 17, tandis que le sentier de la rivière Swaggin en compte une de moins. Mais le record non-officiel est peut-être détenu par le sentier Père-Jacques-Buteux qui en compte au moins une vingtaine.

Si quelqu'un est intéressé à en faire une liste, cela pourrait être intéressant pour d'autres géocacheurs-randonneurs.

Il existe aussi un objet-voyageur (travel bug) nommé « SNQ ». Son but est de voyager, mais seulement sur le Sentier national. La dernière fois qu'il a été vu, il se promenait quelque part dans la région de Montauban. Si vous êtes intéressé à le faire voyager, il suffit d'aller le cueillir dans sa cachette.



Le travel bug « SNQ »



Sentier national au Québec
Fédération québécoise de la marche
4545, avenue Pierre-De Coubertin
CP 1000, Succ. M
Montréal (Québec) H1V 3R2

Téléphone : 514 252-3157
1 866 252-2065
Télécopie : 514 252-5137

Site Internet : www.sentiernational.qc.ca
Courriel : info@sentiernational.qc.ca

facebook

Suivez le SNQ sur